

Sous-section 2.—Liaison maintenue entre le Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements et les autres ministères fédéraux

En raison de la relation étroite que le Ministère de la Reconstruction doit maintenir avec les autres ministères, des directeurs généraux et des coordonnateurs ont été nommés qui auparavant faisaient partie des Ministères du Travail, des Transports, des Mines et Ressources, du Commerce et d'autres ministères; de même, le Conseil national de recherches a été placé sous la juridiction du Ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements (auparavant il relevait du Ministre du Commerce). Il incombe à ces coordonnateurs d'établir d'excellents contacts avec les unités du Ministère telles que le Bureau du conseiller du travail, le Service de l'expansion aéronautique, le Service des recherches économiques, le Service des travaux publics, le coordonnateur des conseils régionaux de la reconstruction, le Service du développement des ressources, le Service des recherches et des développements et le Comité de la dépréciation spéciale. Voici un résumé du travail accompli par ces unités:—

Travail.—Le conseiller du travail a pour fonction de conseiller le Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements sur les problèmes de reconstruction et les attitudes à prendre en ce qu'ils touchent au travail, et de se tenir en contact avec les organismes ouvriers. Il agit également comme officier de liaison entre le Ministère de la Reconstruction et des Approvisionnements et le Ministère du Travail.

Expansion aéronautique.—Le Service de l'expansion aéronautique a déjà terminé un relevé de tout le Canada pour déterminer les déplacements entre les centres les plus importants. Il est aussi à préparer, en collaboration avec le Ministère des Transports, un rapport statistique historique sur les services aériens commerciaux au Canada en vue de déterminer les tendances futures de la circulation aérienne dans les diverses régions.

Recherches économiques.—Le Service des recherches économiques a été formé afin de conseiller en matière de mesures économiques et d'obtenir les renseignements nécessaires à l'étude des problèmes de la situation économique au Canada. Il recueille et prépare des données et des rapports dans ce domaine. Le travail du Service comprend une série de rapports mensuels reflétant la situation économique et les tendances futures dans quarante-deux régions désignées, une série d'études industrielles pour donner une idée de la nature des problèmes de réadaptation des principales industries canadiennes, une collection de graphiques et de mémoires indiquant les tendances économiques courantes, des prévisions sur le niveau de l'emploi et du revenu national, la préparation d'un bref rapport mensuel sur la situation économique courante de la nation indiquant les tendances importantes, la préparation d'un inventaire des entreprises publiques fédérales, provinciales et municipales selon le genre, l'emplacement, le coût estimatif et l'état de préparation, une prévision des besoins de matériaux de construction pour les objectifs de logement de diverse importance, des rapports mensuels sur les approvisionnements de matériaux de construction et d'autres études économiques nombreuses. Un rapport sur les effets de l'expansion industrielle au Canada et sur les localités où elle s'est produite, 1939-44, a été terminé et publié; une étude sur les placements d'Etat et la formation de capitaux a été préparée pour la conférence sur la reconstruction entre le Dominion et les provinces, 1946.

Travaux publics.—Ce service travaille en étroite harmonie avec les Ministères de l'Agriculture, des Pêcheries, de la Santé et du Bien-être social, de la Justice, des Mines et Ressources, de la Défense nationale (Marine), de la Défense nationale